

Ce journal est et sera imprimé pour G. I. Barthe, propriétaire et rédacteur et publié par lui en la cité de Trois-Rivières, le samedi de chaque semaine, aux Nos 42 et 44, rue du Fleuve, étant sa place d'affaires et son domicile, à qui toutes communications concernant la rédaction devront être adressées.

G. I. BARTHE, propriétaire-éditeur

L'INDEPENDANCE CANADIENNE

JOURNAL DE L'APPEL AU PEUPLE.

TARIF DES ANNONCES
Première insertion (par ligne).....\$ 0 10
Autres insertions..... 0 05
Arrangement particulier pour les annonces à l'année.
Toutes communications par la malle pour affaires devront être adressées à
BARTHE & CIE.,
Et pour la Rédaction à G. I. BARTHE, Trois-Rivières.
Il y aura constamment au bureau une personne chargée de répondre pour les affaires, aux Nos. 42 et 44, Rue du Fleuve.

NOTRE PROGRAMME POLITIQUE

1. Le gouverneur-Général payé et ses dépenses défrayées par la Métropole.
 2. Gouverneurs provinciaux élus tous les cinq ans avec un traitement n'excédant pas \$6,000.
 3. Vente de Spencer Wood, la résidence actuelle du Gouverneur de la Province de Québec et d'autres propriétés appartenant au gouvernement, aux fins de payer nos dettes provinciales.
 4. Sénat Electif au second degré, tous les cinq ans, les propriétaires fonciers et les électeurs sachant lire et écrire ayant seuls droit de vote.
 5. Abolition du Conseil Législatif.
 6. Liberté religieuse : écoles séparées : Pas d'Écoles sans Dieu !
 7. Abolition du droit de veto fédéral.
 8. Abolition du double mandat pour le Sénat et le Conseil Législatif.
 9. Vote obligatoire à peine de déchéance.
 10. Suffrage universel : *one man one vote* !
 11. Abolition de l'Acte du Cens Electoral.
 12. Loi sommaire punissant d'au moins un an de prison l'acheteur et le vendeur, le corrupteur et le corrompu lors d'une élection politique.
 13. Scrutin de liste par circonscription électorale, et représentation basée sur la population pour chaque arrondissement.
 14. Réformes judiciaires.
 15. Indépendance des Juges et leur exclusion absolue de toutes participations aux différends des partis politiques, les questions constitutionnelles seules devant être soumises à la Cour Suprême.
 16. Les Juges choisis, autant que possible, parmi les membres du barreau qui se sont exclusivement livrés à l'exercice de leur profession durant dix années, et ce sur recommandation spéciale de la majorité des membres des divers conseils du Barreau de chaque Province au scrutin secret, de même que la chose se pratique pour le choix des Evêques Catholiques recommandés à Rome.
 17. Abolition de l'institution du Grand Jury.
 18. Libre échange avec le monde entier, restreint seulement pour les besoins d'un revenu strictement nécessaire au service public.
 19. Abolition des taxes provinciales.
 20. Réorganisation de la milice en vue de la création d'une petite armée nationale effective, au lieu et place de la comédie militaire actuellement contrôlée par un ministre de la milice qui s'y entend comme un aveugle-né en couleurs.
 21. Parlements convoqués à époques fixes.
 22. Réduction du nombre des ministres fédéraux et provinciaux.
 23. Abolition de la charge coûteuse et à la fois inutile de M. Chs Tupper à Londres.
 24. Maintien de nos institutions religieuses, civiles et nationales, telles qu'elles existent aujourd'hui, et des privilèges accordés aux diverses nationalités peuplant le Dominion, à savoir : liberté, tolérance respect et justice mutuels.
- Et, *last but not least*, nous invoquons et ne cesserons d'invoquer l'Indépendance du Canada, c'est-à-dire l'établissement d'une

NOS TRAITÉS DE COMMERCE

Lorsque nos délégués se sont rendus à Washington pour conclure un traité de commerce sur la base de la réciprocité, un obstacle insurmontable s'est dressé de suite entre le Canada et les Etats-Unis. Cet obstacle c'est l'obligation imposée par l'Angleterre de recevoir chez nous tous les avantages que nous accorderions aux Etats-Unis en retour pour les réductions de tarif que le gouvernement de Washington voudrait bien faire en faveur du Canada seul! Voilà l'obstacle, voilà l'ennui de notre prospérité commerciale industrielle. Tant que nous aurons sur les dos ce fardeau écrasant nous n'arriverons jamais au but. Dans cette lutte pour la vie que se font tous les peuples du monde; il nous faut toute notre liberté d'action. Notre seule préoccupation doit être celle de la patrie canadienne. C'est le comble de l'absurdité de nous voir nous les cinq millions de modestes colons du Canada, refuser tous les avantages du marché américain, à moins que la Grande-Bretagne avec ses 36 millions d'habitants, avec ses milliards accumulés n'en profite également. Cependant, c'est là la position absurde et ridicule dans laquelle on vient de se placer dans la conférence récente de Washington.

L'ambassadeur anglais qui conduisait les négociations a posé carrément ce principe : Pas d'avantage accordé aux Etats-Unis dont l'Angleterre ne profite également. C'est alors que M. Blaine a répondu : " Nous voulons bien traiter avec le Canada seul, avec lequel nous désirons nouer des relations de commerce plus importantes, mais jamais avec l'Angleterre qui est notre rivale la plus redoutable et contre laquelle nous sommes tenus de protéger nos intérêts manufacturiers. Alors, bonsoir, il n'y a plus rien à faire entre le Canada et les Etats-Unis du moment que l'Angleterre intervient dans son propre intérêt au lieu d'intervenir dans l'intérêt du Canada. Et les ministres d'Ottawa, qui font invariablement passer les intérêts anglais avant les nôtres, sont tout simplement revenus avec leur petit bonheur, jurant leur grand Dieu qu'ils préféreraient toujours le dépeuplement du pays, la ruine commerciale et industrielle du Canada à un traité de commerce avec les Américains qui nous rendrait le peuple le plus prospère du monde c'est vrai, mais qui ne ferait pas en même temps le bonheur de l'Angleterre " Dear Old England ! "

Dans ces conditions comme ces messieurs ne veulent pas de l'indépendance, qui seule nous donnerait le droit de faire nous-mêmes nos traités de commerce dans l'intérêt du Canada seul, il ne nous reste plus qu'à nous

tourner du côté de la Grande-Bretagne et à lui demander un tarif différentiel en faveur de nos produits de préférence aux produits étrangers. En retour, nous lui donnerions les mêmes avantages pour les produits manufacturiers.

C'est cette question que discute en ce moment la Chambre de Commerce afin de donner des instructions aux délégués qu'elle enverra à Londres, au mois de juin, pour rencontrer les Chambres de Commerce de tout l'Empire, invités à discuter cette question au prochain Congrès. Il nous faut la réciprocité quel que part pour le placement avantageux de nos produits. Puisque l'Angleterre nous ferme le marché américain qu'elle nous ouvre le sien. C'est la conséquence nécessaire de son intervention. Si elle nous refuse, elle renoncera en même temps au droit d'intervention dans nos négociations avec Washington en vertu de ce principe incontesté : "*Primo vivere*", appuyé par cette axiome "*Salus populi, suprema lex*" !

X. PERRULT

HOW QUEBEC PAYS HER LEGISLATORS.

To the Editor of L'INDEPENDANCE CANADIENNE. Will you please publish the following remarks and oblige.

Your's faithfully,
TAX PAYER.

Quebec pays her legislators an indemnity 33 per cent, greater than Ontario, 60 per cent greater than Manitoba and Nova Scotia, 160 per cent greater than New-Brunswick, and nearly 400 per cent, greater than Prince Edward Island. The Speaker of the Québec House of Assembly gets twice as much as the Ontario Speaker, nearly four times as much as the Speaker in Nova Scotia and Manitoba and nearly eight times as much as the presiding officer in the New-Brunswick legislature. These excessive indemnities must be cut in two. Until this is done the Québec legislature need not talk about economy.

WINDSOR ET L'INDEPENDANCE CANADIENNE

Nous reproduisons ce qui suit du "Evening Record," Windsor, Ontario.

INDEPENDENCE CLUB.

Open their first public meeting at Chappus

A Good Attendance and Great Interest Taken.

The recently organized Independence of Canada club held their first outside meeting last evening at the school house near Chappus, Sandwich West.

There was a good attendance and those present seemed much interested in a discussion of the question.

Reeve Durocher was called to the chair. He said the question was somewhat new to them, but it was one that would stand discussion. He thought the independence of Canada a desirable thing. Reeve Durocher made an excellent chairman.

The speaking was mostly in French.

M. Guindon, Sandwich, president of the Independence club, was called upon. He said the object of the club was to agitate for the independence of Canada. He thought, and those organized into an independence club, that the time had arrived when the people of this country ought to govern themselves. This movement was not confined to the English or the French. The movement was spontaneous among all classes. A paper had recently been started at Three Rivers. Independence of Canada. It was under the auspices of Bishop Leflèche, so that it had the support of the clergy there.

This movement had the approval of loyal Canadians. The only serious difference among the people was as to the time when the political separation should take place from the mother country. Some people thought the movement premature and that we should wait for a few years. Well we could understand this argument and were prepared to combat it.

Mr. Guindon then took up the recently adopted platform of the Independence club and discussed each plank. He discussed at length the inferior position Canada had to take when the interest of Great Britain were involved. Canada had all the liberty she wanted as long as that liberty did not injuriously affect the mother country. This was seen when Canada considered it to her interests to negotiate a treaty with France. Before Great Britain would sanction that treaty Canada had to pass an act extending to Great Britain, all her colonies, and every country having a treaty with Great Britain, the same terms of trade as were given to France.

Mr. Laferte spoke in French and made an eloquent and argumentative appeal for the political and commercial freedom of Canada. He referred at length to the many times the interests of Canada were sacrificed to the interests of Great Britain.

C. W. Gauthier said in his opinion the time had arrived when Canada should make her own laws and her commercial treaties. In 1891 the men now in power said they were anxious to negotiate a reciprocity treaty with the United States and asked a renewal of the con-

fidence of the people to better enable them to do so. They got that renewal of confidence, but did not negotiate a treaty. They were not sincere. Mr. Blaine, the leader of the United States government, offered a reciprocity treaty with Canada, but the advantages were to be confined to Canada. Mr. Foster and Sir John Thompson refused reciprocity on those terms.

In 1891 the Liberals and Conservatives in parliament united in a memorial to the Parliament of Great Britain to revoke the favored nation clause. After waiting 4 years the colonial minister wrote refusing to comply with the terms of the memorial. The interest of Canada was always a secondary consideration with Great Britain. Canada should follow her example.

Mr. Gignac of Sandwich and Alex. Lalorge of Windsor also spoke.

Mr. Gignac of Sandwich and Alex. Lalorge of Windsor also spoke.

Another meeting will be held at Canard on Friday night.

We are in duty bound to remark that the assertion with regard Mgr Leflèche is groundless. (Ed. Ind. Can.)

L'OPINION D'UN ORGANE TORY.

Voici ce que dit le World de Toronto, organe tory-orangiste.

"On the part of The World, there was never a moment's doubt as to the course we should pursue. The development of Canada an independent nation of the American continent, free to make its own fiscal policy, was the policy of The World from the start, and we have the satisfaction of knowing that the policy we advocated is the policy the people have endorsed and accepted as the final solution of the question of our nationality."

L'idée de l'indépendance s'accroît de plus en plus, soyez-en sûr.

AURONS-NOUS L'INDEPENDANCE CANADIENNE ?

La question de l'indépendance n'est pas entrée définitivement dans le domaine de la politique pratique, mais elle y arrive à pas de géant.

Le jour où l'électorat sera appelé à se prononcer sur le maintien ou la rupture du lien colonial, est peut-être plus rapproché qu'on le croit.

Un grand nombre de libéraux ne cachent pas leurs préférences. Ils en ont assez du lien colonial qui fait du Canada un simple instrument soumis au caprice du gouvernement britannique.

La position humiliante faite à la colonie est bien de nature, assurément, à ne pas faire aimer cette espèce de protectorat dont elle ne retire rien. Le Canada forcé par les circonstances d'être anglais par tout, refuse de l'être par le cœur cependant, et dans son désir de travailler à sa prospérité, de développer pour lui-même ses immenses ressources, il est impatient de secouer le joug qui lui pèse depuis longtemps sur les épaules.

Mais le plus curieux de la chose, c'est que l'Angleterre semble elle-même soupçonner après le moment où le Canada voudra rompre le lien colonial qui ne tient plus en place que grâce à la loyauté exagérée de certains personnages politiques déjà surs ou avides de l'être, afin de pouvoir montrer aux badauds les décorations distribuées à l'époque fixée par Notre très gracieuse souveraine, Sa Majesté la reine Victoria, impératrice de l'Inde.

Albion se plaint que le Canada lui est à charge. C'est du moins ce que prétend le Times de Londres, dont nous avons reproduit les paroles dans notre premier numéro et qui est regardé à bon droit comme reflétant l'opinion de la majorité des habitants du Royaume-Uni.

Lors d'une grande manifestation en l'honneur de M. Laurier, chef du parti de la réforme à Toronto, ce dernier a prononcé un discours dans lequel il a dit que son parti se proposait de réclamer avec insistance la réforme du tarif douanier, de façon à arriver progressivement au libre échange, afin de sortir le pays du marasme qui règne actuellement. M. Laurier a exprimé l'espoir que le Canada resterait toujours fidèle à la mère patrie, mais il a dit que, quand ce lien sera rompu, il espérait voir le Canada devenir indépendant. "La politique du parti de la réforme au Canada, a ajouté M. Laurier, sera de diminuer les impôts et d'augmenter les débouchés, et je ne crois pas qu'un traité de commerce conclu par le Canada avec les Etats-Unis ait pour conséquence l'annexion à ce pays. D'autres nations ont conclu des traités de commerce avec les Etats-Unis et ont conservé l'intégrité de leur territoire; le Canada peut en faire autant."

Et lors des dernières élections fédérales, M. Laurier disait hautement qu'il était canadien avant tout.

"L'exode du Canada aux Etats-Unis, dit le Boston Globe, est plus considérable que jamais cet automne. Si ce courant d'immigration continue, la question d'annexion finira par perdre tout intérêt; car il n'y aura plus rien à annexer."

INDEPENDANCE OU ANNEXION

Beaucoup croient que nous sommes destinés à nous annexer aux Etats-Unis d'Amérique. Ceux qui sont de cet avis n'ont pas confiance suffisamment dans nos forces et nos ressources. L'indépendance est une chose difficile, nous l'admettons volontiers, mais nous nions formellement que ce soit une chose impossible.

Avec l'indépendance le Canada devient une nation qui prend sa place sous le soleil des peuples libres et dans la chartre que nous nous donnerions, nous pourrions obtenir pour chaque race et chaque croyance religieuse des garanties nouvelles qui sont nées aujourd'hui et qui seraient une protection pour tous. Les minorités qui se plaignent actuellement, et non sans raison, de la violation du pacte fédéral pourraient affermir et consolider leurs droits. Souveraine dans sa nouvelle situation, chaque province réclamerait sa parfaite autonomie qui, dans les nouveaux arrangements ne lui serait concédée qu'à la condition formelle de respecter d'une manière complète et absolue, la minorité qu'elle renfermerait dans son sein.

Hétérogènes dans les éléments qui constitueraient ce nouveau peuple indépendant, nous deviendrions homogènes par la force et la sagesse de la constitution. Nous serions plusieurs par la race et les croyances religieuses, mais nous ne serions qu'un par les liens légaux qui nous uniraient et par les traditions nationales qui nous entraîneraient vers des destinées inévitables.

Nous cesserions d'être divisés dans l'étroitesse de notre cercle politique pour devenir unis dans la grandeur des horizons qui s'ouvriraient devant nous.

Que deviendrions-nous le lendemain du jour qui verrait notre indépendance proclamée ?

L'avenir seul peut le dire; mais devenus quelque chose nous pourrions rester quelque chose.

Tandis qu'aujourd'hui nous sommes rien et devons rester ce que nous sommes : Rien.

Voici, d'après M. White, un tableau comparatif intéressant sur l'augmentation de la population d'Ontario comparée à celle de quelques états de l'Union Américaine, pendant les dix dernières années :

En 10 ans. Augmentation. Personnes.	
Ontario	186,000
Michigan	453,000
Ohio	568,000
New-York	868,000
Massachusetts	560,000
Nebraska	604,000
Minnesota	520,000
Pennsylvania	966,000
Kansas	427,000
Arkansas	325,000
Wisconsin	371,000
Washington	275,000
California	340,000

FEUILLETON

DRAMES DE LA VIE REELLE

GRAND ROMAN CANADIEN PAR G. I. BARTHE

[Suite]

XII

Pour nous conformer au titre de ce roman — *Drames de la vie réelle* — nous allons suspendre le récit des douleurs qui ont saturé l'âme de notre héroïne sans toutefois, ainsi qu'on le verra plus tard, briser son cœur, tant la jeunesse et le temps sont des palliatifs aux plus grands maux ! Mais n'anticipons pas...

Nous profiterons du séjour de Julie chez notre excellent curé pour, en les accompagnant tous deux, raconter au lecteur attentif les choses extraordinaires dont Julie fut témoin et son père d'adoption l'un des acteurs, scènes qui se passèrent à Sorel, alors le bourg de *William Henry*.

Le lecteur, bien que nous ne précisons pas les dates,

pour le bon motif que nous ne voulons pas qu'on puisse retracer positivement les descendants des personnages que nous faisons revivre dans notre roman, mais le lecteur, disons-nous, nous croira sans peine, lorsque nous lui dirons que toutes les aventures narratives que nous avons à raconter datent d'avant 1837-38.

C'est ainsi que nous constatons ici qu'une session mémorable de la Chambre d'assemblée avait eu lieu à Québec vers l'époque de notre récit.

Nos députés alors incorruptibles, de même que l'était l'électorat, sauf quelques peccadilles, avaient voté, à une majorité de cinquante-six contre vingt-quatre, les fameuses 92 résolutions contenant les griefs des habitants du pays, affirmant en même temps la ferme résolution de n'en pas abandonner un iota et d'obtenir justice, coûte que coûte. L'honnête Morin fut député en Angleterre porteur de ces patriotiques résolutions, et il était aussi porteur de requêtes couvertes de cent mille signatures, si tant est qu'on n'ait point exagéré, car en prenant alors en considération le total de la population mâle y compris les *tories* (qui certes ne signèrent pas) cent mille signatures sont difficiles à supposer.

Quoi qu'il en soit, M. Morin revint d'Angleterre et plus tard M. Viger, sans résultat pratique. Des élections générales eurent lieu et le peuple nous ne saurions trop le redire, qui ne se vendait pas alors et que conséquemment ses députés ne revenaient pas, choisis quatre vingt députés réformistes contre huit *tories*.

Au nombre des députés *tories* fut le nommé J. Pickei un *tory* enragé et c'est à l'occasion de cette élection dont notre héroïne fut spectatrice, que le drame que nous allons faire revivre eut lieu.

XIII

La population du susdit bourg de William Henry (Sorel) n'était pas comme aujourd'hui, composée, en ce temps là, de Canadiens-français presque exclusivement. C'est, comparativement le contraire qui existait. Le bourg bien que fondé primitivement et habitée par des français était peu à peu en esprit en vérité, devenu anglais. Des casernes spacieuses y avaient été bâties et l'influence du militaire, en ce temps là surtout, était énorme partout dans le Bas Canada et se déteignait dans la haute société (nos belles Canadiennes françaises d'alors pourraient le redire) de même que parmi le peuple.

Nombre de familles de loyalistes avaient, après la Révolution américaine habité plusieurs charmants endroits bordant la rivière Chambly de même que Sorel, Berthier etc s'y étaient créés des relations avantageuses, et leurs enfants avaient prospéré. Même en dehors du bourg de Sorel et au loin dans la campagne de Sorel, à plusieurs lieues à la ronde, comme on disait alors.

On a retrouvé, plus tard, les fils de ces loyalistes, fixés-là sur de superbes terres bien cultivées; ils n'y étaient mariés avec des canadiennes-françaises dont les enfants étaient devenus protestants.

Et lors de l'élection en question, le bourg de *William Henry*, avait l'honneur de compter plusieurs citoyens canadiens-français, dont les pères avaient combattu les *Bostonnais*, alors exécutés. La population française de l'endroit descend surtout des soldats du fameux régiment de Carignan, qui s'établirent à Sorel et

aux alentours, lesquels après avoir dompté le cruel Iroquois, oublièrent la France en succombant aux charmes de la Canadienne. Cette population est aujourd'hui considérablement répandue un peu partout et le nombre de familles portant le même nom est extraordinaire, tels que les Hus, les Lemoine, Péloquin, Latraverse, Cournoyer etc. Mariés entr'eux, ils ont fait mentir les physiologistes qui prétendent que cela mène à l'abâtardissement physique et moral.

Au physique, on peut en répondre pour qui voit encore aujourd'hui ces hommes grands, robustes, pêcheurs chasseurs, voyageurs, au poignet d'acier, aux mains de fer et, ajoutons, au cœur généreux, chaud, passionné, mais à l'esprit étonnamment ouvert au préjugé de toutes espèces, exploitable et toujours exploité à leur grand désavantage surtout les préjugés contre l'instruction.

Et puis ces descendants de braves soldats autocrates ont en quelque sorte transmis avec leur sang de génération en génération les préjugés monarchiques sans pouvoir s'en rendre bien compte, cela faisant partie des traditions de famille.

Les *tories* anglais esclaves de la *family compact* d'alors exploitaient toutes ces choses, étant généralement instruits comparativement aux Franco-canadiens : on a ainsi une idée de ce que pouvait être, alors, une élection dans ce bourg renfermant un petit nombre de *patriotes* français, alors que ces derniers luttèrent partout, au prix des plus grands sacrifices pour la liberté et la conservation de "nos institutions, de notre langue et de nos lois", toutes choses que les *tories* de Sorel, avaient particulièrement en abomination.

Les élections, c'est-à-dire la votation se continuait

L'Indépendance Canadienne

Publié le Samedi de chaque semaine en la cité de
TROIS-RIVIERES, QUE., - CANADA
par G. I. Barthe, Propriétaire-Éditeur
Bureaux et domicile aux Nos 42 et 44
rue du Fleuve, Trois-Rivières
Boîte de Poste 591. Téléphone 158

ABONNEMENT
Un an.....\$1.00 — 6 mois..... \$0.50
ANNONCES
La ligne première insertion.....10 cents
Insertion subséquente.....5 cent

Prix spéciaux pour annonces à longs termes, en s'adressant à M.M. Leblanc & Cie, 30 rue St-Gabriel, Montréal.

Le Sénat doit-il être aboli ou élu au second degré

On a vu que nous opinions en faveur de la deuxième proposition, *Le Globe* s'est carrément prononcé en faveur de l'abolition du sénat.

Nous donnons ci-dessous un résumé de l'opinion du grand journal libéral d'Ontario :

Un correspondant qu'il avait chargé d'interroger les gens à ce sujet lui a écrit des provinces maritimes que l'opinion publique y est favorable à tout projet de réforme qui aurait pour effet d'infuser à cette pâle copie de la Chambre des Lords assez de vigueur et de vitalité pour la mettre en communauté d'intérêts et d'aspirations avec le peuple.

Il n'y a là rien d'étonnant à dit notre confrère. D'abord la manière dont le Sénat a été constitué et maintenu est en désaccord complet avec l'idée du gouvernement populaire. Il est censé servir de frein à la Chambre des Communes et cependant, en pratique ses membres sont nommés par le parti qui domine dans la Chambre élue par le peuple.

Comme frein à l'intensité de l'esprit de parti le sénat a misérablement échoué. On l'a vu adopter en moins d'heures que la Chambre n'avait mis de jours à les étudier des lois affectant les droits les plus sacrés des citoyens telles que la loi relative au morcellement des comtés et la loi non moins injuste du cens électoral.

La célérité avec laquelle le sénat s'acquitte de sa besogne, qui consiste à réviser la législation hâtive, est devenue proverbiale. M. Blake disait à ce propos :

"Malgré la funeste habitude que nous avons à la Chambre des Communes d'expédier notre besogne d'une façon hâtive et peu satisfaisante, j'ai vu des projets de loi qui avaient occupé notre attention pendant de longues et fatigantes séances, être envoyés au sénat, y subir leur première et deuxième lecture, être passés en comité, votés en troisième délibération et renvoyés aux communes en presque aussi peu de temps que j'en ai pris pour le dire."

L'un des autres buts principaux que l'on s'est proposé en établissant le sénat était la reconnaissance et la protection des intérêts et des droits des provinces surtout ceux des provinces les plus faibles. Un peu pour cela et en partie pour imiter le système américain, on a donné aux provinces les moins peuplées une représentation au sénat proportionnellement plus considérable que celle

qu'elles ont à la Chambre des Communes.

Ainsi, Québec est représentée au Sénat par un nombre de sénateurs égal à celui d'Ontario, et un groupe composé des provinces maritimes et aussi représenté par un pareil nombre de sénateurs. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, l'inutilité du sénat est évidente. Nul n'a jamais découvert un cas où le sénat soit intervenu pour défendre les droits des provinces contre les empiétements du pouvoir central.

La résistance à la loi fédérale des licences qui attaquait une partie importante de la juridiction provinciale s'est faite à la Chambre des Communes. C'est aussi la Chambre des Communes qui a été le théâtre de la lutte de trois mois contre la loi ayant pour objet de substituer de nouvelles circonscriptions fédérales aux anciennes délimitations des comtés. Ontario a mené à bonne fin cette lutte acharnée sans avoir reçu le moindre secours de la part du sénat, sans que personne ait même attendu de l'aide de ce côté.

Le Manitoba a résisté jusqu'aux limites extrêmes qui séparent la résistance légale de la révolte à main armée, contre l'intervention du gouvernement fédéral qui lui contestait le droit d'accorder des chartes à des compagnies de chemin de fer. Tandis que cette question brûlante occupait l'attention de la Chambre des Communes, c'est à peine si, au sénat, l'on se permettait d'y faire allusion en passant.

L'idée que le sénat devait intervenir pour empêcher le desaveu d'une loi provinciale est tout à fait absurde, attendu que les ministres qui nomment les membres du sénat pourraient seuls être tentés d'empêcher sur les droits des provinces.

C'est aux petites provinces qu'il appartient de se prononcer sur le sort d'une institution qui est sensée avoir été créée pour les protéger. *Le Globe* croit qu'elles rendraient un grand service au pays en général si elles reconnaissaient que leurs droits n'ont nul besoin de la protection que le sénat, si amélioré qu'il puisse devenir, pourrait leur accorder.

Leur véritable sauvegarde est le principe de l'autonomie provinciale, et ce principe, grâce à la fermeté dont ont fait preuve quelques-unes de nos provinces et grâce aux décisions de nos tribunaux, est aujourd'hui parfaitement reconnu. Pendant longtemps il a été l'un des principaux articles du programme libéral et il est maintenant virtuellement adopté par l'autre parti.

Nous ne voyons pas, dit le *Globe*, quelle garantie additionnelle pourrait être offerte aux droits des provinces au moyen d'un sénat nommé par les législatures. Nous n'avons jamais entendu expliquer d'une façon satisfaisante comment un sénat électif et une chambre des communes prétendant l'un et l'autre représenter le peuple pourraient éviter les conflits d'opinion.

Bref, le *Globe*, après avoir examiné les divers projets de réforme, revient à sa première idée, savoir, que la meilleure

manière de réformer le sénat, c'est de l'abolir.

Mais le *Globe* n'a pas abordé notre projet de l'élection au second degré.

Plus nous y réfléchissons plus nous sommes convaincus que l'article de notre programme se lisait comme suit : "No. 4. Sénat Electif au second degré, tous les cinq ans, les propriétaires fonciers et les électeurs sachant lire et écrire ayant seuls droit de vote," devrait être adopté.

A l'opinion publique éclairée de répondre !

La crise actuelle

LE CANADA, REPUBLIQUE OU COLONIE.

L'indépendance, est la seule solution d'après M. Joseph Royal ex-gouverneur et actuellement rédacteur de la Minerve.

I
Nous appuyons ce qui précède des extraits ci-dessous, de la brochure de M. Royal, publié il y a quelques mois, demandant *l'indépendance du Canada.*

Nous sommes bien persuadé que M. Royal est trop intelligent, trop instruit et nous allions dire trop sincère et trop courageux, pour renier aujourd'hui, ce qu'il a prêché si récemment. Aussi, nous nous attendons à ce que *La Minerve* fasse chorus et invoque, comme nous, *l'indépendance canadienne*. Mais liions plutôt ce que dit M. Royal dans sa brochure :

II
Nous affirmons que la situation actuelle est pleine de périls si elle dure ; les forces économiques et sociales de la nation sont profondément troublées, et ce n'est ni le désolant palliatif du *statu quo*, ni le rêve chimérique de la Fédération Impériale qui sauveront le Canada, mais l'évolution naturelle et finale, l'évolution salutaire et féconde de ses destinées nationales.

Nous avons examiné si le pays était ou non préparé pour cette mesure suprême de son émancipation, et nous avons recherché les signes caractéristiques d'une nation ; nous en avons fait l'application au Canada. Le système fédératif présuppose l'existence de nationalités séparées, et ce régime, qui semble être la formule des gouvernements du dix-neuvième siècle, offre toute la sécurité voulue pour le développement légitime et régulier de ses divers groupes autonomes.

Nous nous sommes demandé en outre si le Canada dans son évolution définitive courrait le risque d'un bouleversement social et politique et s'il devait trouver son affranchissement dans les sanglantes péripéties d'une révolution ; nous avons tâché d'établir le contraire.

Faisant ensuite l'examen des conditions industrielles et économiques du pays, nous avons affirmé sans crainte d'être contredit que nos marchés, contrôlés par la Métropole, ne suffiraient plus à l'expansion de notre pouvoir producteur. L'Angleterre nous empêche de tirer du marché américain tous les avantages naturels dont nous avons besoin de part et d'autre.

Sans liberté de faire ses traités

de commerce, le Canada ne saurait continuer longtemps encore son système protecteur qui menace ruine, ni marcher vers le libre échange qui serait le suicide à plus courte échéance.

Enfin comment guérir le Canada du mal effrayant des dissensions religieuses qui le dévorent ? Nous avons rapidement exposé l'état de la question ; sur les principes, pas de transaction possible. Les catholiques considèrent l'éducation et l'instruction de la jeunesse comme une chose qui regarde leur foi en premier lieu, comme une matière d'intérêt social sur laquelle la législature ne peut exercer qu'un droit d'ingérence inférieure et limité. Est-ce à dire qu'en dehors des Douglas, des Wyles, des McCarthy et des Goldwin Smith, il n'exista pas dans la Confédération des éléments modérés, raisonnables et pratiques entre lesquels il est facile d'établir une entente ? Nous déplorons les extrêmes dans tous les camps ; ce n'est pas à eux que nous nous adressons ; ces hommes sont la source intarissable des divisions intestines. Ils agissent comme si leurs concitoyens étaient tenus de se soumettre à leurs doctrines tyranniques, ou bien encore comme si dans l'application d'un principe, il ne fallait pas tenir compte des circonstances dans lesquels doit se faire cette application. Nous avons suggéré de régler la question des Ecoles de manière à empêcher à jamais le retour des discordes du temps présent en faisant de cette manière l'objet d'un article organique dans la rédaction de la constitution nouvelle du Canada indépendant.

Telle est notre thèse.

WINDSOR ONT., 9 NOV 1895
G. I. BARTHE ESQ.
(ÉDITEUR L'INDÉPENDANCE CANADIENNE)
Trois Rivières
QUEBEC

Cher monsieur,

Je suis heureux d'accuser réception des journaux que vous avez eu la bonté de m'envoyer pour lequel veuillez accepter mes sincères remerciements. Comme je vous ai promis dans ma dernière lettre je me fais un plaisir de vous mettre au courant de ce qui se passe ici : notre *Club de l'Indépendance Canadienne* fait des progrès rapides, nous comptons maintenant près de 500 membres. Si l'on doit en juger par l'assistance aux quelque assemblées que nous avons eu, et l'empressement que les gens montrent à se rendre nous avons droit de croire que nous avons l'approbation de la majorité des électeurs. Si comme je l'espère vous avez reçu les journaux que je vous ai envoyés, vous avez vu et voir notre programme politique qui diffère quelque peu du vôtre, mais comme nous travaillons tous pour la même fin, espérons que ces petites différences se régleront facilement.

Nous espérons aussi, je crois, dans notre méthode de propagande. Comme notre club est composé de conservateurs et de libéraux qui se sont tous déclarés carrément pour l'indépendance, nous croyons plus prudent de nous constituer en un parti distinct, et purement indépendant : ci-inclui vous trou-

vez une piastre pour mon abonnement à votre journal et si c'est convenable ayez donc la bonté de m'adresser tous les numéros depuis le 5 oct.

En attendant le plaisir de vous lire veuillez cher monsieur agréer mes meilleurs souhaits.

Tout à vous
M. GUINÉSON
Les chantiers sont ouverts dans la région du St Maurice depuis une huitaine de jours. Le nombre des employés dépasse neuf cents à l'heure qu'il est, et il doit en être engagé au moins une fois autant d'ici à quinze jours.

Cartes d'Affaires.

L. T. POLETTE,
Avocat
BUREAU 3 RUE ALEXANDRE, - TROIS-RIVIERES

R. S. COOKE,
Avocat
122 rue Notre-Dame, TROIS-RIVIERES.

J. A. TESSIER,
Avocat
Rue Des Champs, - TROIS-RIVIERES

F. S. TOURIGNY,
Avocat
Rue Bonaventure, - TROIS-RIVIERES

WILLIAM CHAGNON, — H. C. S.
TROIS-RIVIERES

SALON DENTAIRE
— DES —
TROIS-RIVIERES
Dr W. O. PICHETTE, L. D. S.

No. 12, Rue Des Forges.

Extraction de dents sans douleur, dents posés avec ou sans palais, dentition faite d'après les procédés les plus nouveaux. Plombages en or. Le tout aux prix les plus réduits. Une visite est respectueusement sollicitée.

W. O. PICHETTE
L. D. S.

Dr L. P. NORMAND,
Rue Bonaventure.

Heures de Consultation.
8 à 9 hrs A. M.
1 à 3 " P. M.
7 à 8 " P. M.
Tel. 18. Boîte B. P. 302.

J. J. Panneton
CHIRURGIEN-DENTISTE

28 RUE DES FORGES 28
En face du Marché,
TROIS-RIVIERES.

Extraction des dents sans douleur au moyen de l'électricité et de la célèbre préparation Brésilienne "Dorsenia."

PLOMBAGE :
Or, Argent, Ciment, Guttapercha.

Confection de dentiers artificiels d'une perfection garantie.
TEL. 150. B. P. 255

CHARLES DION & CIE
Marchands-Tailleurs

SPECIALITÉ : Habits de Ceremonie, Manteaux pour Dames.
20 rue du Platon, TROIS-RIVIERES

**Maison...
Gariepy & Panneton**

Faisant spécialité d'Etoffes à Robes et de Nouveauté, donne aux Acheteurs une satisfaction complète.

Les Amateurs du nouveau auront toujours le meilleur choix de Tweed Ecosais, Cheviots, Meltons, Etc., Etc.,

Aussi une grande variété de Collets, Cravates, Gants, Corps et Caleçons
A DES PRIX MODÉRÉS

142-Notre-Dame-142
TROIS RIVIERES.

J. A. DUPONT & CIE

Le Marchand de
BIERE ET PORTER :
Dominion Brewery Co., Toronto, and Wm. Dow & Cie., Montréal.

AGENT: Ginger Ale, Soda, Cidre Champagne, Etc., pour le Compte de J. CHRISTIE & CIE

CIGARES DE PREMIER CHOIX AUX PRIX DES MANUFACTURES.

175 - Rue Notre-Dame - 175
TROIS RIVIERES

B. P. 515. Bell Tél. 124.

Demandez toujours les Bières Export Etiquette Blancs et Salvador.

Réparations de tous genres Exécutées à bref délai.

Gravures faites avec goût et promptitude.



ARTHUR BERGERON
30 RUE DES FORGES, 3-RIVIERES,

A toujours en mains un assortiment complet de Bijouteries, Arnaeedsva coutellerie de la célèbre manufacture Wm. Roger. Objets de Fantaisie, Cannes, Etc., Etc.

MONTRES ET HORLOGES

Et est en position de donner satisfaction aux plus exigeants.
Lunettes! Lunettes! Lunettes!
Ayant suivi un cours, il est en position de répondre à toute demandes concernant l'art optique.

alors durant plusieurs jours et aussi longtemps qu'il y avait des votes à enregistrer. Une élection précédente à celle qui nous occupe, entre M. Charles Stuart et le Dr Nelson avait duré vingt-et-un jours. Il n'y avait pas alors, comme aujourd'hui, de ces dégoutants et criminels achats de consciences ; mais on discutait les affaires, les langues remplaçant les gazettes.

Il y avait table ouverte aux frais des candidats et à boire et à manger à satiété, et fait notoire, pourvu qu'il y eût un vote enregistré durant chaque heure, la votation continuait. C'est ainsi que pour l'élection qui nous occupe, la votation continua durant cinq jours assez paisiblement, nonobstant quelques taloches échangées par-ci par-là entre anglais ou irlandais et *Canayens* et surtout entre les *Mascoutins* et les *Sorelois*.

Qui connaît un peu l'endroit n'a pas oublié les récits et les combats *homériques* entre les *Sorelois* et les *Mascoutins* les jours de marché à Sorel. "Es-tu un homme pour moi," disait le *Sorelois* au *Mascoutin* et *vice versa* en le tapant légèrement sur l'épaule. C'était le signal. On formait un *ron* et les horions pleuvaient jusqu'à ce que l'un des champions fut à terre ; alors on allait prendre un verre de *rhum* à l'auberge du coin, songeant à recommencer à chaque marché, car alors, Dieu merci, il n'y avait pas de police à Sorel....

Aussi, en se voyant, chantaient-on gaiement, bravement de part et d'autre, le refrain :

Les gens de Sorel
Ont l'bras mortel ;
Les gens D'Yamaska
Sont d'forts-à-bras !

Nous ne grandissons ni la poésie ni la pureté de langage du *quatrain* ci-dessus, mais c'est un vieil adage *Sorelois* et *Mascoutain*.

On eût une illustration de ces mœurs batailleuses le cinquième jour de la susdite élection. Il y avait alors, à Sorel, un Irlandais, James R...., qui avait débuté par être *pedleur* dans les campagnes, et, finalement, s'était établi comme marchand à Sorel. Resté vieux garçon et à force d'économie, il prospérait. C'était un homme fortement trempé et reconnu comme habile et solide boxeur. Lorsque les explications de ses comptes n'étaient pas très claires pour l'*habitant* qui s'endettait à son magasin, James portait la correction chez le pauvre diable en lui *boxant* les oreilles de main de maître et un verre de *rhum*, après coups, ramenait la bonne amitié. Bref, il était la terreur des gens, mais on fréquentait son magasin parce qu'il n'y en avait pas d'autre, aussi généralement fourni, qu'on y avait à crédit, sauf, au moment critique de payer une obligation avec intérêt que Mre James laissait dormir jusqu'à ce que la valeur de la terre fut à peu près absorbée. Alors venait la poursuite ou un transport de l'immeuble et le malheureux *Quenoc*, comme l'anglais appelait alors le canadien-français, ruiné, sinon désespéré, partait pour les *pays d'en haut*.

Le quatrième jour de l'élection, Mre James, qui était un *tory* de la plus belle eau, bien que catholique, détestant profondément les canadiens-français, qu'il exploitait si bien, prenait une part très active en faveur de Pickel et le bon *rhum* aidant, avait, ce jour-là, la langue fort déliée, un peu trop pour son bonheur, si bien qu'un

jeune Canadien-français, Baptiste L...., entendant ses insultes répétées ne put résister, la montard-lui montant au nez et il provoqua le fameux boxeur. Vite le rond se forma, *fair play! fair play!* criaient-on de toute part.

Le jeune homme mit habit bas, précaution que dédaigna de prendre le vieux *Jimmy* et la bataille commença.

Le premier coup de poing fut donné en pleine poitrine par Jimmy, un véritable coup de pied de cheval, criaient-on, si bien que le vigoureux et brave jeune homme fut rejeté à trois ou quatre pas en arrière, mais il ne tomba pas, pourtant....

Le *rond* s'élargit à la demande du jeune Baptiste et la bataille recommença. *Jimmy* ne put atteindre derechef, le jeune homme, celui-ci lui ayant appliqué une couple de taloches en plein entre les yeux endommageant notablement le nez de Jimmy d'où le sang s'échappait en abondance. Le jeune Baptiste continuait ses applications tout en évitant habilement les coups de son adversaire ; il tournait autour de *Jimmy*, sans que celui-ci put l'atteindre. *Jimmy* lutta cependant car il était brave et, du reste, il y allait de son honneur ; sa réputation de *boxeur* était en jeu, mais après vingt minutes de résistance, il fallut bien que le malheureux *Jimmy* se déclara vaincu et il partit *honteux* comme un *renard qu'une poule aurait pris*, mais ni le vainqueur, ni les autres Canadiens-français qu'il y avait là n'abandonèrent de la victoire même en paroës. La leçon fut bonne, car ce fut la dernière partie de boxe de *Jimmy* à l'extérieur et à l'intérieur de son magasin. Tout le monde s'en trouva mieux, *Jimmy* compris.

Va sans dire que la réputation de Baptiste L... le vainqueur de Jimmy R... se répandit au loin et survécut au vaillant jeune homme qui, du reste, était, à part la bravoure, la franchise et l'honnêteté personnifiées.

Plus tard, il épousa une belle et excellente femme, vécut heureux s'étant acquis des *rentes* et mourut sans enfants, respecté de tous. Jimmy mourut vieux garçon laissant à un neveu un héritage opulent que celui-ci dissipa en peu de temps.... *farine du diable*... disaient les médisants....

Ce que nous venons de raconter se passait à la fin du cinquième jour de la votation ; on ne manqua pas de voter durant l'heure précédant la fermeture du *poll* en sorte que la votation continua le lendemain, jour nefaste de cette élection qui se termina, ainsi que nous allons le voir, par le meurtre d'un patriote, Louis Marcoux.

La bataille de la veille et la défaite de *Jimmy*, avaient, on le pense bien, fouetté le sang des Anglais et des Irlandais, lesquels sont, en ces occurrences, toujours unis contre les Canadiens français ; bien que les Irlandais soient leurs coréligionnaires, ces derniers s'allient toujours et de préférence aux Anglais protestants et même aux Irlandais protestants, orangistes ou non, contre un Canadien-français, tant il est vrai que la parité du langage renferme de secrets attaches et de puissance !

La votation reprit le lendemain et se continua lentement et paisiblement jusqu'aux douze coups de l'*angelus* de midi.

Un groupe s'était réuni non loin du presbytère et on

Ce ne peut pas être autre chose que la Débandade!

I

Voici comment l'ex-gouverneur Angers et le sénateur Landry s'expriment, par leur organe Le Moniteur de Lévis:

II

Il se prépare actuellement à Ottawa une combinaison politique destinée, dans l'esprit de ses auteurs, à réparer les désastres du passé, à dissiper les nuages du présent et à assurer le triomphe définitif du parti conservateur dans les prochaines luttes, aux élections générales, de 1896.

Voilà ce que MM. Caron et Ives viennent de décider et ceux qui ne courberont pas la tête et n'accepteront pas de gaité de cœur les hommes nouveaux qui doivent servir au replâtrage ministériel, ceux là seront broyés comme verre sous les roues du char triomphal.

Mais quelle est-elle, cette combinaison merveilleuse qui doit consolider le parti conservateur et jeter le désarroi dans les rangs de ses adversaires?

Est-ce l'épiscopat qui l'a suggérée? Est-ce l'immense majorité de l'électorat qui la demande? Et pourquoi la tenir secrète? Pourquoi nous laisser ignorer, un instant de plus, l'insigne bienfait qu'on nous prépare?

Le temps est venu pour nous de parler et de dire ce que nous pensons de cette combinaison que nous ménage la plus torueuse des politiques. Il est bon d'ailleurs que ceux qu'on a approchés, auxquels on a fait des ouvertures, sachent s'ils peuvent compter sur nous.

Voici d'abord ce qui doit arriver, si le projet est mis à exécution.

A la veille de la session fédérale, dans les derniers jours de la présente année, un député de la chambre locale sera appelé à ramasser le portefeuille de M. Angers, portefeuille que les honnêtes gens ont refusé jusqu'à ce jour. S'il l'accepte—et MM. Caron et Ives affirment qu'il s'est engagé en honneur à l'accepter—on criera sur les toits, dans les journaux ministériels, que c'est l'homme du clergé.

Ce jour-là, ce député ne sera certainement pas l'homme du clergé, car le clergé et tous les amis de la cause des écoles du Manitoba n'abandonneront jamais celui qui a sacrifié son portefeuille de ministre et un siège de juge à la Cour Suprême, pour rester à la tête de ceux qui luttent non pas pour le pou-

voir, mais pour le triomphe de la justice et du droit.

Par sa fière attitude, par son noble désintéressement, par ses convictions profondes, par son inébranlable attachement à la cause sacrée avec laquelle il s'est identifié, M. Angers est devenu et restera, sans qu'on ait besoin de le crier, l'homme du clergé. Et si dans les rangs du parti conservateur se découvre un ambitieux quelconque qui convoite cette gloire, il lui faudra comprendre que ce ne sont pas MM. Caron et Ives qui ont mission de choisir pour le clergé.

Mais le choix d'un successeur à M. Angers n'est qu'une partie du programme élaboré dans les bureaux du ministre des postes. M. Ouimet, nos renseignements à son sujet sont très précis, s'oppose, paraît-il, à ce que ce choix se fasse immédiatement avant la session.

Comprenant la gravité de la position et tout l'avantage qu'on en peut tirer en faveur du règlement de la question scolaire. Il ne se gêne pas de dire, qu'à ce point de vue ce serait un acte impolitique que de nommer un successeur à M. Angers avant le règlement définitif et satisfaisant de la question des écoles. Cette attitude de M. Ouimet déplaît souverainement à sir Adolphe Caron et à son collègue, M. Ives, et ces deux ministres ont décidé de remplacer aussi M. Ouimet dans le cabinet fédéral.

L'expulsion de M. Ouimet est donc chose arrêtée, et MM. Caron et Ives, pour la mettre à exécution, ont ouvert des négociations avec un autre homme politique bien en vue dans la province.

Déjà les journaux d'Ontario, jusqu'à ce jour si hostiles à M. Chapleau, commencent à changer d'allures et à chanter les louanges de notre lieutenant-gouverneur. On le proclame l'homme nécessaire, l'athlète indispensable des luttes de demain. Jusqu'au Canada, le journal de sir Adolphe Caron qui se jette aux pieds de M. Chapleau et qui lèche avec amour la poussière de ses sandales. Tout cela est significatif et met en relief les dispositions de MM. Caron et Ives.

On espère sans doute que M. Chapleau oubliera la part que sir Adolphe Caron a prise dans sa sortie du Cabinet en 1892. Et que n'espère-t-on pas encore?

Dans tous les cas, on attend à Ottawa, que la proclamation du gouverneur général mette fin au parlement actuel et renvoie tous les députés devant l'électorat pour décider M. Chapleau à abandonner sa retraite de Spencer Wood. Il sera fait ministre et remplacera M. Ouimet.

Nous aurons alors la combinaison Caron, Chapleau, Ives, Pelletier.

Qu'on n'aille pas croire à Ottawa que la combinaison projetée nous satisfera et aura pour effet de rallier les forces conservatrices. Loin de là, elle accentuera davantage la scission qui s'est faite dans le parti et qui est l'œuvre exclusive de M. Caron. Ce dernier pourra en donner des nouvelles à Ottawa

après les élections générales, s'il y retourne.

Ce que nous voulons, nous, c'est d'abord le triomphe des droits de la minorité, avant les élections.

II

Si ça n'est pas la débandade du parti tory, qu'est-ce?

Nous savons que l'idée fixe de Chapleau c'est d'être premier ministre. Lors de nos luttes à Richelieu, auxquelles il a toujours pris part active, il s'en est ouvert, un jour, à l'un de ses intimes et nous l'avons noté.

"Je veux être premier ministre du Canada et je le serai un jour ou l'autre." Ce sont ses propres paroles.

Croit-il que son jour est arrivé?....

Il n'aurait pour lui, que les orangistes aux abois, avec l'espoir de remporter la Province de Québec contre Laurier.... vain espoir sans doute!

La grande majorité d'Ontario serait contre Chapleau, car au Parlement d'Ottawa, les Anglais ont proclamé que Chapleau was a failure. On n'a pas oublié non plus, la fameuse lettre de Sir McDonald à McGreevy, au sujet de Chapleau.

Quel mépris le grand chef exprime, dans cette lettre, au sujet de cet intrigant politicien doué de talents considérables c'est vrai, mais peu cultivés.

En effet, qui ignore que ses meilleurs discours ont été écrits par Provencher (qu'il a stoïquement vu mourir de misère) par Dansereau etc. Mais suffit pour aujourd'hui, nous proposons de revenir sur le sujet, s'il y a lieu.... dans l'intérêt public.

L'ASSEMBLÉE A SAINT LAURENT, JEUDI SOIR

Nous avons assisté à cette grande et belle assemblée. Il y avait près de 1500 personnes.

Avant que l'assemblée ne commençât, l'hon. M. Laurier fut conduit dans le salon du collège où M. le supérieur lui souhaita la bienvenue. Puis, il parut sur l'estrade de la grande salle, accompagné de M. Charbonneau, le candidat, et des personnes suivantes: L'hon. James McShane, l'hon. J. E. Robidoux, l'hon. Arthur Boyer, MM. C. Beausoleil, M. P., J. I. Tarte, M. P., A. Bruneau, M. P., Jos. Gauthier, ex-M. P., Isidore Proulx, M. P., de Prescott; James Cochrane, Chevalier, G. Drolet, J. O. Pelland, R. Lemieux, Alphonse Boyer, ex-député de Maskinongé, Nap. Laflamme, W. A. Weir, Salomon Roy, O. Faucher, F. X. Roy, Philippe Demers, Philippe Roy, Dr Brodeur, O. Bastien, A. Bergevin, J. A. Drouin, N. Garneau, Wilfrid Mercier, J. Cardinal, J. Mansfield, Jonathan Hodgson, J. A. Descarries, N. P., Dr Gustave Lemieux, Dr A. Lemieux, L. P. Brodeur, M. P., John Humphrey, Dr Lalonde, ex-M. P., G. Mesnard, D. A. Lafortune, G. L. Langlois, les échevins Grothé, Jacques et Leclerc MM. O. Desmarais, ex-M. P., J. P. R. Drouin, J. P. B. Casgrain, Victor Geoffrion, Camille Piché, E. Laframboise, Dr P. O'Leary, F. Lauzon, G. I. Barthe, de l'INDEPENDANCE-CANADIENNE L. F. Forget, T. Beaugrand, Ch. Champoux, E. G. Phanetuf, P. Bédard, Jos. Demers, M. Dau-

phinois, président du club libéral de Sorel, Franc. Deguire, préfet du comté de Jacques-Cartier, M. Jasmin, avocat, Arthur Gohier, Rémi Gohier, sr., M. Mirzeron, J. B. Imbeau, Laurent Gohier, Oscar Sauvalle, Thos. Côté, D. C. Cameron, etc. Un grand nombre de dames avaient aussi pris place sur l'estrade, ainsi que tous les Pères et religieux du collège St-Laurent.

L'assemblée a commencé à 8 heures précises, et s'est terminée après minuit.

Lorsque Chapleau parle, les tories disent chaque fois qu'il s'est surpassé. Ce que nous pouvons dire cette fois de Laurier c'est qu'il est resté Laurier.

Quelle éloquence entraînante!... Quelle logique.... Quelle honnêteté sainte dans chaque période! Aussi a-t-il électrisé l'assemblée.

Tarte a parlé comme un homme!

En somme, l'assemblée est un succès.

Le ministre moribond d'Ottawa n'ose pas émaner le writ l'espace nous manque pour en dire davantage. Nous reparlerons de cette élection.

NOTES LOCALES

La corporation de notre ville vient d'être condamnée à \$50.00 de dommage pour mauvais état de trottoirs, dans une cause où M. Onz Lambert était demandeur.

Tous les moulins seront arrêtés ces jours-ci. On dit qu'il a été scéié dans nos différents moulins, au delà de douze cents milles billots cette année.

DE "L'OBSERVATEUR" DE BIDDEFORD, ME

Nous sommes heureux de recevoir depuis quelques semaines l'Indépendance Canadienne, journal de M. Geo. I. Barthe, qui sera publié régulièrement. La ville de Trois-Rivières a certainement besoin d'un organe libéral.

LA PERSÉVÉRANCE BIEN RÉCOMPENSÉE

AVENTURE AMUSANTE

Un riche marchand bien connu, voyageait un jour dans une de nos contrées peu habitée. Les chemins étaient impraticables pour la diligence, il partit, à cheval du village pour la paroisse. Après une journée de marche à travers la forêt, il arrive au bord d'une rivière, dont les eaux gonflées par des pluies récentes avaient submergé le pont. Qu'allait-il faire? Il lui fallait se rendre au village voisin pour le soir même, sous peine de manquer le but de son voyage. Le seul moyen à sa disposition était de traverser à la nage. Après avoir attaché ses habits sur la tête de son cheval il le lança dans la rivière et traversa. Une fois sur l'autre rive il fut bien désappointé de se voir en face d'une fourche de trois chemins. Lequel prendre? Lequel était le bon? Aucun indice, rien. Pendant qu'il était à songer à sa situation embarrassante, il tourna les yeux sur l'autre rive et à sa grande surprise il aperçut une planchette clouée à un arbre voisin. Pour sur, il aura là, le

mot de l'énigme Comme il était un homme d'une prompte résolution, il n'hésita pas et refit à la nage le chemin qu'il venait de parcourir. Arrivé sans accident à la fameuse planchette qui devait le renseigner, il y lut la vérité suivante. Le Morhu-Kola, remède contre la toux, la faiblesse l'Anémie, les pâles couleurs, la dyspepsie etc. En vente à la pharmacie canadienne de J. A. Pelletier Trois-Rivières.

AVIS

Ayant fait faire un relevé de toutes les rentes et arrérages dus et échus, je donne par les présentes avis à tous ceux qui doivent des rentes et arrérages pour la seigneurie Ste-Marguerite, Vieux Pont et le Marquisat Dusablé de venir sans autre avis payer, le 11 novembre courant, aux Trois-Rivières, à ma résidence rue Alexandre.

JOS. ERNEST HOUDE.

ABONNEZ-VOUS

L'Indépendance Canadienne.....

Notre premier numéro a été tiré à dix milles.

Nous affirmons sur l'honneur que notre tirage d'aujourd'hui est de six milles cinq cents.

Nos listes sont à peu de choses près revisées, en sorte que notre entreprise est un succès, la circulation de l'INDEPENDANCE CANADIENNE ne pouvant que s'augmenter.

AVIS AUX ANNONCEURS

S'adresser pour Montréal à Leblanc & Cie.

DR N. LAMBERT MEDECIN-CHIRURGIEN

No 122 rue Notre-Dame TROIS-RIVIERES

Résidence de M. R. S. Cooke

CONSULTATIONS: 8 à 10 hrs. a. m. 1 à 3 hrs. p. m. 7 à 9 hrs. p. m. 1 a

A Nos Patrons.

Nous avons actuellement des listes d'abonnés imprimées. Tout est en ordre et le service sera plus régulier, les débuts en raison de nulle détails sont toujours difficiles.

Nous le faisons ce jour avec la satisfaction de compter sur nos listes 6500 souscripteurs à notre feuille.

Un grand nombre d'abonnés sont venus d'eux-mêmes grossir le chiffre de la circulation de notre journal; nous leur en savons gré, et encouragés par ce premier succès, nous espérons que de nombreux nouveaux souscripteurs payants se joindront aux premiers.

L'abonnement de un dollar devra être adressé au nom de BARTHE et Cie, à Trois-Rivières.

Ritout ce qui a rapport à la rédaction devra être adressé à M. G. I. BARTHE.

On pourra aussi, pour les contrats d'annonces, d'abonnements, etc., s'adresser à nos bureaux, 42 et 44 rue du Fleuve, Trois-Rivières, où une personne toujours présente recevra les visiteurs avec plaisir.

Jos. Lambert, A VENDRE

TAILLUER-FASHIONABLE

189 RUE NOTRE-DAME

Por.ve voisine de MM. Beaudry, Drolet & Cie.

TROIS-RIVIERES

M. LAMBERT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il tient toujours sa boutique de tailleur à la mode et haut renommé, et qu'il se chargera comme par le passé de la confection des habillements de toutes sortes que l'on voudra bien lui confier. Son système de coupe est des plus perfectionnés, et satisfaction sera donnée à tous les clients. Nouvelles cartes de modes reçues tous les mois. Ses prix sont des plus réduits. Une visite est sollicitée.

JOS. LAMBERT, Tailleur.

A VENDRE

BOIS! BOIS! BOIS!

Voilà le temps d'acheter votre bois d'hiver. Profitez de la chance qui vous est offerte. Le sousigné à l'honneur d'informer ses nombreux pratiques et le public en général qu'il aura en main ces jours-ci, 500 cordes de bois franc et de bois mou de toute longueur et grosseur de première qualité, à vendre d'ici au premier Décembre prochain. Venez voir par vous mêmes.

Une visite est sollicitée.

VICTOR DESMARAIS,

Coin des rues Des Champs et St-Pierre, Trois-Rivières.

BON "MARCHÉ" Encore!

30 RUE DES FORGES

Bargains pour tous! Nouvelles Marchandises! ! !

4000 Paires de Chaussures de toutes sortes venant d'être reçues.



Botines Dongola pour Dames, \$1.00 Botines Feutre pour Dames, 80c Botines lacées ou Congress Dongola pour hommes, 25c Botines pour garçons, 80c

Grand assortiment de Claques "Jacques-Cartier" et "Granby."

Venez examiner notre marchandise et voir nos prix qui sont bas sur toute la ligne.

JAS. TEBBUTT, PROPRIETAIRE

Les Cachets Contre Le Mal de Tete

Le Chimiste Williams

Des Trois Rivières.

Sont sans égaux. Un essai suffit pour convaincre le plus douteux. Ils guérissent la MIGRAINE, le MAL DE DENTS etc., 25 cents LA BOITE, envoyé par la maille sur réception du prix.

Faites usage de L'ENCRE A MARQUER LE LINGE préparée par WILLIAMS, elle ne brûle pas le linge, 20cts la bouteille.

Ce qu'il y a de plus flatteur pour un fabricant, c'est de voir des imitateurs de ses préparations. Le REMÈDE du Dr SAINT-CYR a été imité mais nul remède l'égalé pour la guérison de TOUX, RHUMES, BRONCHITES etc. En bouteille embrodée à 25 cents.

Specialités recommandables: Eau VENITIENNE pour Nourrir, Noircir et Embellir les Cheveux, 25 cents la bouteille.

FER BEUF ET VIN, (non astringent) de WILLIAMS, 50cts. la bouteille.

ANTI DYSPEPSIE du Dr HARDY, guérit la DYSPEPSIE et tonifie le système.

LE LAIT DE LYS DE WILLIAMS est très recommandable en été comme en hiver pour toutes plaies et maladies de la peau. Il donne un teint de jeunesse.

En magasin: Tous les REMÈDES BREVETÉS, Français, Anglais et Américains. Assortiment complet de DROGUES, articles de fantaisie, Etc. Teintures, Etc., Etc., au prix des grands centres.

Une visite respectueusement sollicitée par

R. WILLIAMS, Pharmacien des Trois Rivières

A. LAURIN & CO.

MEUBLES ENGR. S ET EN DETAIL

Sets de Chambres et de Salons, Conchettes en Bois et en Fer, Chaises, Carrosses d'Enfants, etc., etc.

Ligne de Meubles complète.

46 RUE DU PLATON 46

TROIS-RIVIERES, P. Q.

d'écoulaient vivement entr'autres choses le duel à coups de poing de la veille: au milieu de ce groupe se trouvait un brave homme et un patriote, Louis Marcoux, bien connu et estimé de tous, lisant les rares gazettes d'alors et conséquemment assez bien renseigné pour faire autorité.

Le groupe paraissait fiévreusement agité.

Oh! disait un orangiste, vous autres les Canayens, c'est toujours comme ça... comme hier, pas de fair play... pourquoi Baptiste ne s'est-il pas battu comme un homme, au lieu de backer comme il l'a fait!.

Oui, reprit un autre Irlandais mais catholique: "Baptiste wheelait" (ce qui a une signification malveillante dans l'argot du métier de boxeur.)

C'a prend des gens comme vous autres les Irlandais retorqua Marcoux pour wheeler... quand vous êtes 5 irlandais ensemble, il y en a trois, parmi, qui songent à trahir les deux autres... Ah ben! oui!... oui!... vous êtes tous pareils vous autres irlandais, anglais et les orangistes ont acheté votre parlement Irlandais, mais vous ne réussirez pas à faire de même pour le parlement Canadien....

C'en était trop, on se jeta sur le pauvre Marcoux, mais il tapait tant et si bien du poing et du pied que Isaac J... l'un de ses agresseurs sortit un pistolet et aidé d'un autre qui empêchait Marcoux de frapper ou d'arracher l'arme des mains d'Isaac... le coup partit et le malheureux Marcoux tomba inanimé. Marcoux avait tort de tenir ce langage, car il n'y a rien de meilleur qu'un bon irlandais; la race elle-même est supérieure à beaucoup d'autres sous certains rapports et elle n'est inférieure à aucune, se retremant davantage au

vu et sçu le monde entier dans le creusot du malheur. Le brave Marcoux aurait, volontiers proclamé ces vérités, s'il eût été de sang froid et si hélas! le coup de feu de l'assassin ne l'en eût pas empêché!... Au nombre des spectateurs de ce lamentable événement se trouvait le père Antoine qui prenant ses vieilles jambes à son cou, arriva comme une trombe, au presbytère. Le curé était à dîner en compagnie des dames; on avait entendu le coup de feu sans pouvoir l'expliquer.

La mine ahurie du père Antoine, se précipitant dans la salle à manger, sans frapper n'était pas rassurante....

Vite! vite!... M. le Curé!... Isaac... vient de tirer sur Marcoux... il l'a tué... il se meurt... il est mort... et p... marmotait-il dans son trouble... pas de médecin, le Dr H... n'est pas encore revenu de Québec... Vite... vite, il faut que nous allions l'administrer!....

Et des larmes abondantes coulaient des yeux, et nous pourrions bien le dire, du long appendice nasal, surnommé la roupie du père Antoine....

Ajoutons que sans le côté lugubre, de la situation, on aurait éclaté de rire en voyant la binette du bonhomme. Mais il nous faut constater que le curé devint d'une pâleur livide, sortit précipitamment et s'empressa de faire transporter le moribond au presbytère. Mathilde et Julie se hâtèrent au chevet du lit sur lequel on avait déposé le malheureux Marcoux, le sang s'échappant en abondance de la tête, la balle ayant pénétrée dans le crâne.

Les deux femmes, énergiques comme sont toutes

les femmes, lorsqu'il s'agit de soulager la souffrance, épongèrent le sang de leur mieux. Elles voulaient sonder la plaie béante, mais voyant la gravité de la situation, le curé intervint, donna l'absolution suprême et il interrogeait le malheureux.

C'est Isaac J... Mais il ne put prononcer le dernier mot, la mort étant venue... l'éternité intervenait.

Le noble vieillard faisait l'impossible pour se contenir, mais il pleurait intérieurement, pendant que Julie et Mathilde, qui jusqu'alors avaient gardé leur sang-froid, sanglottaient....

Et le père Antoine, affolé, était parti sans rien dire pour avertir la femme de l'infortuné Marcoux, ce qu'il fit, on le prévoit, avec si peu de précautions oratoires, que la pauvre femme tomba comme inanimée; de sorte que le bonhomme revint avec la mine d'un fou, rendre compte au curé de sa nouvelle bêtise. Ce dernier s'empressa, sans mot dire, de se rendre auprès de la malheureuse femme, tout en écartant le père Antoine et procurant aux dames un aide efficace dans la personne du père Marcel... un brave canayen accouru au presbytère.

En arrivant chez la pauvre veuve Marcoux, notre bon curé vit un spectacle à fendre l'âme... la mère évanouie et le fils criant vengeance et cherchant une arme pour, disait-il, tuer les meurtriers de son père!... oui... disait l'adolescent exaspéré, à peine âgé de 15 ans et seul enfant de Marcoux, je tuerai Jones... et tous les meurtriers de mon père... je le veux!... je le jure... Johnny, dit le père, en s'adressant au pauvre enfant avec autorité... calme-toi... je te l'or-

donne au nom de Dieu que je représente et de l'âme de ton père qui est au ciel, j'en suis sûr!... Sauvons ta mère... et le vieillard, qui était grand et vigoureux, enleva le jeune homme qu'il déposa au pied de la chaise longue dans laquelle la mère s'était jetée évanouie.... A genoux, mon enfant, à genoux et prions Dieu!... L'enfant se soumit avec respect.

L'Être Suprême entendit et exauça la prière du vieillard et de l'enfant, car peu à peu la mère reprit ses sens, reconnut le prêtre ainsi que son fils, tous deux encore à genoux, et elle pleura... les larmes font du bien à l'âme et au corps, il faut le croire, car la pauvre femme fut comme subitement soulagée et lorsque le prêtre lui dit courage, ma chère Sœur... comptez sur Dieu et sur moi... et bénissez votre fils qui renonce à la vengeance qu'il voulait exercer, comptant sur la justice de Dieu....

La pauvre mère se leva tout d'un trait, enlaça son fils, l'embrassa tendrement et se jetant au pied du prêtre, bénissez-moi, mon père... dit-elle avec ferveur et héroïsme. Ses larmes séchèrent et elle dit stoïquement: Viens, mon fils, allons chercher le corps de ton pauvre père!... Non, dit le Curé... Il n'en sera pas ainsi. Vous me rendrez heureux, ajouta-t-il, autant qu'on peut l'être en ce moment, en venant avec moi, ainsi que Johnny, de suite, au presbytère. Ma Julie y est avec Mathilde; elles vous consolèrent et vous resterez chez moi jusqu'à ce que les derniers devoirs soient rendus à mon pauvre ami Marcoux... ensuite nous aviserons. Le saint homme prit le bras de la pauvre femme, qui avait peine à se tenir debout et, accompagné de Johnny,

Le peuple est taillable et corvéable à merci

Pendant que le peuple gémit sous le poids des taxes directes de Québec et indirectes d'Ottawa, voici un état des gaspillages de Spencer-Wood :

Table with columns: Date, Description, Amount. Lists expenses for the Department of Public Works from July to November 1893.

Département des Travaux publics, Québec, le 28 novembre 1893. E. FRASER, Ass. Comptable.

Table with columns: Date, Description, Amount. Lists expenses for the Department of Public Works from November to December 1893.

Remarquez que c'est la dépense pour quatre mois seulement, près de \$13,000 ; puis \$10,000 de salaire a part l'attributaire, savoir aide-de-camp etc. etc.

Nous allons nous en enquérir et pourquoi faire ? Ouvrir et proroger les chambres... et mettre les ministres provinciaux à la porte du cabinet lorsque le premier-ministre tory d'Ottawa en donne l'ordre, car tel est notre gouvernement responsable, en esprit et en vérité.

L'autre jour, nous demandions que Spencer Wood fut vendu pour payer nos dettes, que le lieutenant-gouverneur, soit électif avec un salaire de \$6,000. Nous avons établi dans un article publié dans notre deuxième numéro (12 oct.) que le regretté J. C. Taché, dans une brochure, avant la conféd-

ration demandait que les lieutenants-gouverneurs fussent électifs. Il prévoyait les abus qui ont eu lieu. Et M. Taché, était un conservateur, mais non un tory de l'espèce actuelle, en sorte que nous restons en bonne compagnie. Il est temps, grandement temps, de nettoyer ces écuries d'Augias, à Québec et à Ottawa !

On croit généralement que ce sont les noirs seulement qui sont en révolte dans l'île de Cuba. C'est une erreur. Il y a 1,200,000 blancs et 350,000 noirs qui se battent pour obtenir leur émancipation.

NAISSANCE En cette ville le 8 courant, Madame Hector D. Godin un fils.

On se rendit au presbytère. Va sans dire que Julie et Mathilde accueillirent la malheureuse veuve comme une sœur.

On ne lui permit pas de voir de suite le cadavre, vu l'ordre du curé qui remit l'entrevue au lendemain. Le fils resta sous la surveillance du père Marcel et la veuve sous les soins de Julie et de Mathilde, pendant que le curé sortit et se rendit, en toute hâte, à la place d'armes, ou avait lieu la votation. C'est aujourd'hui le Carré Royal alors dénudé, actuellement tout planté d'arbre, depuis 1857 et les années suivantes par les soins du maire d'alors (dont nous laissons au lecteur à deviner le nom) au point que c'est actuellement une véritable forêt en pleine ville faisant les délices des Sorelois et l'admiration des étrangers.

Il y avait foule et grande animation, lorsque le curé arriva à cet endroit où se tenait le poll.

Nous ne l'avons pas encore constaté, notre curé était un homme de belle et grande stature, très distingué de manières, bien que plébéien, la distinction des manières chez certains hommes étant innée, n'en déplaise aux croyants en la noblesse privilégiée ; il était admiré pour son savoir et respecté de tous les citoyens, catholiques et protestants. Il avait aussi le titre de grand vicaire, en sorte que les protestants le considéraient presque comme un prince de l'église catholique, et les titres sont toujours et pour tous, on le sait, imposants.

Dès son arrivée, on fit silence et tous se découvrirent, le vieillard ayant prêché d'exemple.

La chanson des jeunes Libéraux d'Ontario.

MARCHONS A LA VICTOIRE.

Amis, sonnons les glas des boodlers, sonnons fort ; Sonnons pour que la foule en garde la mémoire ; Le boodlage s'en va ; sonnons avec transport, Car nous marchons à la victoire.

CHORUS { Hourra ! Hourra ! Libéraux, en avant ! Hourra ! Hourra ! Couvrons-nous tous de gloire ! Amis, rallions-nous, du Centre à l'Océan Et marchons à la victoire.

Des tyrans corrompus doublés de leurs suppôts, Nous érasant du poids d'un impôt vexatoire, Pour servir de pâture à leurs sales tripôts ; Mais nous marchons à la victoire.

O peuple, levez-vous ! Entonnez l'hosanna ! Et, comme vos aïeux, illustrez votre histoire. Rendez à leurs foyers ministres et Sénat : Marchons ensemble à la victoire.

Venez grossir vos rangs, honnêtes citoyens, Allez, forts de vos droits, illustrez votre histoire. Et la prospérité s'étendra sur vos biens Car nous marchons à la victoire.

Unissons-nous ensemble, O fils du Canada, Pour balayer la clique à la conscience noire, Jamais notre drapeau d'esclaves n'abrita ; Sachons marcher à la victoire.

Prions, et combattons avec l'appui du Ciel, Et, quand tous les voleurs gronderont dans la nuit noire, Au firmament serein brillera l'arc-en-ciel, Car nous aurons eu la gloire.

DEPENSE INUTILE

Parmi les institutions inutiles du Canada figure au premier rang notre collège militaire de Kingston. Ses fondateurs ont pu être animés d'excellentes intentions ; mais dans ce cas les résultats n'ont pas répondu à leur attente.

A un banquet donné l'an dernier à Toronto, le major Rawson a déclaré que le nombre de cadets qui servent aujourd'hui dans l'armée anglaise est de soixante-dix. Un gradué de Kingston, le capitaine Robinson, s'est fait tuer en Afrique.

Tout cela est bien beau, d'une beauté assez triste en somme, mais le collège militaire de Kingston n'a pas dû être fondé expressément pour fournir des officiers à l'armée anglaise. Il paraît qu'il est sorti cent-soixante-dix gradués de ce collège militaire, et leur éducation militaire a coûté un million au pays.

C'est un peu cher, surtout si l'on considère que vingt seulement sont restés au Canada.

Quatre-vingt en tout ont pris du service dans l'armée anglaise et les autres sont employés au service civil ou militaire des Etats-Unis.

L'Angleterre et les Etats-Unis n'ont pas besoin de notre aide pour instruire leurs officiers, mais nous, nous avons besoin de l'argent affecté à l'entretien du collège militaire de Kingston.

LA CLEF DE VOUTE DU SYSTEME

Voici dans quels termes parfaitement différents pour le Canada s'exprimait, il y a quelque temps, le London Spectator à propos de l'hon. M. Ed. Blake:

Le discours que M. Blake a prononcé jeudi au Club des Quatre-Vingt était le discours d'un débiteur accompli mais ne comportait aucune solution originale pour le problème irlandais. D'un bout à l'autre il

portait trace de ce faux préjugé qui consiste à trouver un gage de bonheur pour le Home Rule Irlandais dans le succès de l'autonomie canadienne. M. Blake a même exagéré cette idée en disant " que les difficultés qui empêchaient l'adoption du Home Rule au Canada était bien supérieures à celles que peut éprouver l'Irlande." " L'Irlande est à nos portes, dit M. Blake.

" Certainement, et c'est là qu'est la difficulté, la pierre d'achoppement. Nous pouvons parfaitement nous désintéresser du Canada. Si le Canada décide à se séparer de nous nous pouvons faire acte de résignation, lui serrer cordialement la main et lui dire adieu, mais c'est justement ce que nous ne pouvons pas faire avec l'Irlande. Le fait même que nous ne pouvons pas et que l'Irlande le sait irrite au dernier degré la sensibilité outrée des politiciens irlandais et aussi la raideur et le manque de tact des hommes d'Etat anglais.

Il est presque inévitable que les Canadiens considèrent tous jours le problème irlandais à un faux point de vue.

(London Spectator.) Ce qui est essentiel de considérer pour nous, c'est la désinvolture avec laquelle les anglais parlent toujours de nous lâcher. Qu'ils se méfient, un jour nous pourrions bien les prendre au mot.

CETTE LUTTE

Parlant il y a quelques semaines, à Lévis, Mgr Lafèche a dit :

La lutte qui se livre actuellement et en faveur de laquelle l'éminent archevêque de Saint-Boniface combat si vaillamment, n'est pas une lutte entre Français et Anglais, mais une guerre entre le Christianisme et l'athéisme ; on essaie de chasser Dieu partout.

Contribuables de l'antique cité de Trois-Rivières, si vous voulez être au courant de vos affaires municipales, abonnez-vous à L'INDÉPENDANCE, car à chaque séance du Conseil-de-Ville, nous aurons un reporter qui vous dira ce que vos édiles font et surtout ne font pas dans vos meilleurs intérêts...

Semaine Commerciale

Organe hebdomadaire des intérêts commerciaux, de la région de Québec.

ABONNEMENT : \$2.00 PAR ANNEE

Renseignements complets pour les hommes d'affaires, tribunaux civils de Québec et Trois-Rivières ; relevés hebdomadaires des bureaux d'enregistrement de Trois-Rivières et Sherbrooke jusque dans le bas du fleuve ; mouvement de la construction dans tout le district ; informations précises sur les faillites du Dominion et sur les changements commerciaux dans la Province de Québec ; ventes de propriétés ou de fonds de commerce en perspectives ; chronique de la navigation ; marchés de gros et détails, etc.

Chronique spéciale de Trois-Rivières toutes les semaines.

BARTHE & THOMPSON

EDITEURS-PROPRIETAIRES

Courrier des Etats-Unis

Conditions d'abonnement, payable invariablement d'avance.

EDITION QUOTIDIENNE (Courrier du Dimanche compris). Pour les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, port compris. 1 an \$12.00. 6 mois \$6.30. 3 mois \$3.40

EDITION HEBDOMADAIRE Pour les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, port compris. 1 an \$5.20. 6 mois \$2.60. 3 mois \$1.50

COURRIER DU DIMANCHE Pour les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, port compris. 1 an \$2.50. 6 mois \$1.50. 3 mois 75 cts.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Le nouveau catalogue de la librairie du Courrier des Etats-Unis sera envoyé à toute personne qui en fera la demande. Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par chèques, traites, mandats - poste, (money-orders), ou Express money-orders à l'ordre de

H. P. Sampers and Co., 195-197 Fulton St, New-York

Aux Hommes d'Affaires.

Vous trouverez certainement un avantage rémunérateur en vous servant de notre feuille comme moyen de vous mettre en rapport avec le public.

Au point de vue pratique, vous concevrez, que nous pouvons vous garantir d'atteindre plusieurs milliers de personnes par les 7500 souscripteurs à qui ce numéro de notre journal est adressé, le tirage de ce numéro étant de dix milles.

BARTHE et Cie.

Drame De La Vie Réelle

ROMAN CANADIEN PAR G. I. BARTHE

Cet ouvrage sera publié en volume, environ 800 à 1,000 pages. Le tirage devant être limité, ceux qui voudront avoir le volume auront la bonté de nous adresser leurs noms. Prix : 50 centimes. S'adresser à MM. Leblanc & Cie, 30 rue St-Gabriel, Montréal ; à Québec, à M. Ulric Barthe, 7 Rue Saint-Matthieu et à Trois-Rivières, aux bureaux de L'INDÉPENDANCE CANADIENNE, 42 et 44 Rue du Fleuve.

Au Public.

Nous publierons sous peu, un journal hebdomadaire en langue anglaise. En voici l'entête.

Before everything be Canadians - CANADIENS

The Three-Rivers Patriot

OUR AIM - To Enrich the Proprietor and Hasten the Independence of Canada.

Nos compatriotes d'origine anglaise ont besoin d'un semblable papier-nouvelles en la région de Trois-Rivières. Et nos compatriotes français verront la réalisation de notre projet avec plaisir. C'est notre conviction. S'adresser à G. I. BARTHE et Cie, 42 Rue du Fleuve, à Trois-Rivières. 17 Sept. 1893.

FRIGON & MARCHAND

Agents d'Assurances

Feu, Vie, Accidents, Marine, Employer's Liability, Inspection de Bouilloires, Bris de Glaces, Sûreté, Contre les Voleurs.

Bureaux : 114. Résidences : 49 et 103. COTE DU BOULEVARD TURCOTE

TEL 114 & 49. B. de P. 492. TROIS-RIVIERES

Aux hommes d'affaires en général !!

Vous trouverez votre intérêt en annonçant dans L'Indépendance Canadienne répandue partout.

G. I. BARTHE

AVOCAT, C. R. BUREAU ET RESIDENCE

42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES

M. Barthe suivra toutes les Cours à Trois-Rivières, ainsi que les Cours de Révision et d'Appel. Par son expérience au Criminel, il espère obtenir sa part de patronage public.

ON DEMANDE

Dans chaque localité des agents tant pour l'abonnement que pour les annonces et ouvrages d'imprimerie. S'adresser par lettre ou personnellement au bureau d'affaires de L'Indépendance Canadienne, No 44, rue du Fleuve, Trois-Rivières.

A Meilleur Marché QUE PARTOUT AILLEURS Impressions de Luxe

Toute commande par la malle sera remplie sans délai. Le tout aussi bien imprimé que n'importe où et à meilleur marché que partout ailleurs. On reçoit à ce bureau des ordres qui seront remplis avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques pour tous les ouvrages de ville, tels que :

- Pancartes, Cartes d'affaires, Entêtes de comptes, Entêtes de lettres, Blancs de Reçus, Blancs de Billets, Enveloppes, Catalogues, Pamphlets, Circulaires, Programmes, Lettres Fundraires, Factums, Etc., Etc. Avec les types les plus récents et du meilleur goût, de façon à satisfaire à toutes les exigences. Au Bureau de ce Journal 42 ET 44 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES

LEBLANC & CIE

IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES

No 30 RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Tous les ouvrages sont faits à bas prix et sous le plus court délai.

SPECIALISÉS

OUVRAGE COMMERCIAL

No 30 Rue St. Gabriel

MONTREAL

CHEMIN de FER

LIVRES et JOURNAUX

Nous nous chargeons de faire la traduction des ouvrages qui nous seront confiés du français en anglais et vice versa.

Essayez-nous !

ABONNEZ-VOUS

L'Indépendance Canadienne

... \$1.00 Par Année ...

philosophe en toute chose et ne dédaignait pas les biens de ce monde en attendant le bonheur éternel, lequel abonda dans le s-n-s du curé. Le poll fut clos, les catholiques se rendant à l'église pour prier, les protestants restant avec leur ministre et conférant avec ce bon sens et ce sang froid inhérent à la race anglaise qui ne lui font jamais défaut dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Mes enfants, dit-il, en s'adressant aux catholiques présents, en face du terrible malheur que vous savez, je vous demande du calme. Pour éviter de lamentables complications, je vous prie de vous rendre à l'église de suite et nous prions Dieu ensemble. Et s'adressant aux protestants en leur langue : Au nom de Dieu, que nous adorons tous, chacun suivant notre méthode, dit-il, je vous supplie de clore cette élection et de vous rendre chez le Rév. M. A...., votre ministre, que je vais voir aussitôt, et qui, j'en suis sûr, m'aidera à calmer les esprits et vous induira, comme je vais le faire auprès de mes coreligionnaires, à clore cette élection.

Ces sages conseils, exposés avec plus d'éloquence que nous venons de le faire, furent si bien compris, que protestants comme catholiques y obtempérèrent, pour ainsi dire, spontanément, sans mot dire... si ce n'est le père Antoine, qui s'écria :

Oui ! oui ! M. le Curé !... Je n'ai pas voté... je ne voterai pas... non, jamais... je ne voterai... c'est m... les élections... on se bat à coup de poings et pi on se tue à coup de pistolet... pauvre M. Marcoup... des larmes abondantes coulaient encore, comme toujours, des yeux et de l'appareil nasal alias la rouspie de ce bedeau accompli.

La demeure du ministre protestant (parsonage) était juste en face de la Place d'Armes (Carré Royal et on la voit encore aujourd'hui) au milieu de laquelle se tenait le poll, en sorte que, en moins de temps que nous employons pour écrire ce qui précède, le brave curé avait conféré avec le ministre protestant, très instruit,

A suivre